

## HORAIRES DES ECOLES

Champenuoux école 8h30 -11h30 /13H30 -15h45  
Activités périscolaires Champenuoux 15h45-16h45  
Cerville école 9h00 -12h00/14h00 -16h15  
Activités périscolaires Cerville 16h15-17h15

### HORAIRES DES BUS

#### 1<sup>er</sup> BUS Aller E364 L-M-J-V

CERVILLE école	8h00	
CERVILLE Village	8h02	
VELAINE école	8h08	
LANEUVELOTTTE marronniers	8h13	
LANEUVELOTTTE école	8h17	
CHAMPENOUX école	8h25	

#### 1<sup>er</sup> BUS Retour E364

	Mercredi	L-M-J-V
CHAMPENOUX école	11h32	15h47
LANEUVELOTTTE marronniers	11h40	15h55
LANEUVELOTTTE école	11h44	15h59
VELAINE S/S AMANCE	11h49	16h04
CERVILLE Village	11h55	16h10
CERVILLE école	11h57	16h12

#### 2<sup>ème</sup> Bus Aller E 365

	L-M-J-V	
ERBEVILLER mairie	8h20	
CHAMPENOUX école	8h25	
LANEUVELOTTTE marronniers	8h30	
LANEUVELOTTTE école	8h33	
VELAINE	8h45	
CERVILLE école	8h50	

#### 2<sup>ème</sup> Bus Retour E 365

	Mercredi	L-M-J-V
CERVILLE école	12h05	16h17
VELAINE S/S AMANCE école	12h15	16h22
LANEUVELOTTTE Marronniers	12h20	16h30
LANEUVELOTTTE école	12h22	16h34
CHAMPENOUX St Barthélémy	12h28	16h38
CHAMPENOUX école	12h30	16h42
ERBEVILLER	12h37	16h46

## CONTACTS

S.I.S. DE LA BOUZULE  
7 RUE DU CHANOINE ROLIN

54280 CHAMPENOUX

☎ 03. 83. 31. 64. 65

✉ [bouzule.synd-intercom@orange.fr](mailto:bouzule.synd-intercom@orange.fr)

Président :

M. FEGGER Serge

Vice-président :

M. ROSSIIGNOL Cyril

Secrétaire :

Mme THIRIAT Sandrine

Heures ouvertures :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h00 à 11h00

14h00 à 15h00

Mardi de 17h00 à 19h00

Liens utiles :

▪ ÉCOLES :

✉ [www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-stmax/rpi-la-bouzule/](http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-stmax/rpi-la-bouzule/)

✉ [www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-stmax/maternelle-champenuoux](http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-stmax/maternelle-champenuoux)

▪ REGION GRAND EST POLE TRANSPORT :

✉ [www.simplicim-lorraine.eu/ted](http://www.simplicim-lorraine.eu/ted)  
rubrique « transport scolaire »

S.I.S.

Syndicat Intercommunal  
Scolaire de la Bouzule

Année scolaire

2017-2018



Regroupement scolaire des villages de :

CERVILLE

Maire : Mme FROMAGET Gisèle

CHAMPENOUX

Maire : M. GUMONT Henri-Philippe

ERBEVILLER SUR AMEZULE

Maire : M. RENAUD Claude

LANEUVELOTTTE

Maire : M. VISINE Gilbert

VELAINE SOUS AMANCE

Maire : Mme PERRIN Raymonde

## GARDE PERISCOLAIRE

### Lieu Champenoux :

École maternelle (matin et soir) et cantine (midi)  
Téléphone répondeur : **03.83.31.64.65.**

### Horaires et tarifs matin :

7h00 à 8h30 : forfait 3,35 €  
8h00 à 8h30 : 1.30€ en fonction des places disponibles.

Accompagnement des enfants dans les classes et au bus scolaire.

### Horaires et tarifs soir :

16h45 à 18h30: 2.60€/heure

### Horaires et tarifs mercredi :

7h00 à 8h30 : 3.35€/ heure  
11h30 à 12h30 : 1.30€/ demie heure

### Horaires et tarifs vendredi :

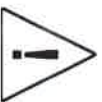
15h45 à 16h30 : 1€  
16h30 à 18h30 : 2.60€/ heure

### Inscriptions :

Elles se font au mois sur un planning disponible au secrétariat du SIS de la Bouzule. Possibilité d'annuler ou ajouter des heures la veille soit par téléphone-répondeur ou à la personne qui encadre les enfants.

### Facturation :

La facture est faite fin du mois échu et est payable dès réception à la trésorerie principale d'Essey les Nancy.



**Toute heure entamée est due.  
Pour des raisons de responsabilités et de sécurité, nous demandons aux parents de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture.**

## GARDE PERISCOLAIRE

### Lieu Cerville :

École de Cerville, route de Lenoncourt.  
Téléphone répondeur : **03.83.31.64.65.**

### Horaires et tarifs soir :

8h00 à 9h00 : 2.60€/ heure  
17h15 à 18h30 : forfait 3,35€  
17h15 à 18h15 : 2.60€

Accueil et prise en charge des enfants ainsi que les enfants qui prennent le bus.

### Horaires et tarifs mercredi :

8h00 à 9h00 : 2.60€/ heure

### Horaires et tarifs vendredi :

16h15 à 17h10 : 1€  
17h00 à 18h00 :2.60€  
17h00 à 18h30 : 3.35€

### Inscriptions et facturation:

**idem que pour CHAMPENOUX**

## Nouvelles Activités Périscolaires

### Lieu Champenoux :

École maternelle, Ecole primaire

### Horaires et tarifs : 1€/jour

Lundi, mardi, jeudi de 15h45 à 16h45

### Lieu Cerville :

École primaire de Cerville

### Horaires et tarifs : 1€/jour

Lundi, mardi, jeudi de 16h15 à 17h15

### Inscriptions - Facturation :

Elles se font par période sur un planning disponible au secrétariat du SIS la Bouzule. Pour valider l'inscription, le règlement est à joindre **OBLIGATOIREMENT** avec l'inscription

## CANTINES SCOLAIRES CHAMPENOUX - CERVILLE

### Horaires :

### Champenoux :

- \* 11h30 pour les enfants scolarisés en maternelle
- \* 12H 30 pour les enfants scolarisés en primaire

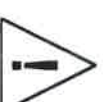
### Cerville :

- \* 12h15 pour les enfants scolarisés à Cerville.

### Inscriptions :

Remplir et transmettre la feuille d'inscription avant les derniers jours scolaires du mois, disponible au secrétariat du SIS ou téléphoner au **03.83.31.64.65**

**Pour commander ou annuler des repas avant 8h00 du matin.** Laisser un message bref et audible en indiquant le nom et prénom de l'enfant et les jours concernés.



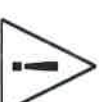
**Tout repas qui ne sera pas annulé avant 8 heures sera facturé.**

**Tarif au 01.09.2017 :**

**5.40€, révisable au 31.12.1017**

### Facturation :

Les factures sont éditées tous les mois. Elles sont payables directement à la trésorerie principale d'Essey-les-Nancy.



**Afin d'éviter de vous facturer des frais, nous vous demandons de payer les factures dès réception.**

**Les repas sont assurés par ELIOR**

FICHE UNIQUE DE RENSEIGNEMENTS

Services fréquenté(s) : accueil périscolaire ( ) restauration scolaire ( )

Nom de l'enfant : ..... Prénom : .....

Date de naissance.....Sexe : masculin( ) Féminin( )

Ecole fréquentée..... Classe :

Nom et prénom du père : ..... Tél. :

Nom et prénom de la mère : ..... Tél. :

Nom et prénom du tuteur : ..... Tél. :

Adresse du redevable légal (parents):.....

Téléphone du domicile.....Professionnel :

Adresse mail:.....@.....

**ATTENTION facture établie au nom du redevable légal.**

Renseignements concernant la santé de l'enfant.

- Certains médicaments lui sont-ils interdits pour des raisons médicales ? Oui( ) Non ( )

Si oui, les quels ? .....

-Régime alimentaire : Tous aliments ( ) Sans Porc ( )

-Est-il allergique à certains aliments ? Oui ( ) Non ( )

Si oui, quels aliments lui sont interdits ?.....

Dans ce cas fournir un certificat médical.

(Nous vous rappelons qu'un goûter est servi en accueil périscolaire le soir)

Son état de santé nécessite-t-il des aménagements dans les activités physiques ?

Oui()Non()

Ces informations sont fournies sous l'entière responsabilité du représentant légal de l'enfant, excluant par là-même toute la responsabilité du S.I.S. de la Bouzule.

Personnes à contacter en cas de problème si les parents sont absents.(téléphone indispensable)

M.....Qualité

M.....Qualité

M.....Qualité

Reprise de l'enfant le soir à l'accueil périscolaire

Attention ; l'enfant de maternelle ne peut rentrer seul.

L'enfant est repris par une personne habilitée.

Indiquer les coordonnées (Nom et numéro de téléphone)

M.....Qualité

M.....Qualité

M.....Qualité

M.....Qualité

M.....Qualité

En cas d'accident grave, toutes les mesures d'urgences seront prises, y compris éventuellement l'hospitalisation.

Autorisation parentale (obligatoire) de soigner, d'opérer l'enfant (accueil périscolaire et restauration scolaire).

Je soussigné(e) Monsieur, Madame.....  
Responsable légal en qualité de père, mère, tuteur donne l'autorisation de soigner, d'opérer, mon enfant  
(Nom).....(Prénom).....âgé(e) de .....ans et  
de pratiquer les anesthésies générales ou locales pour les soins durant l'hospitalisation, et m'engage à  
payer tous les frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation incombant à la famille et déclare  
exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Date :.....

Signature,

Il est interdit à l'enfant de détenir des objets de valeur (tels que bijoux, argent) le SIS de la bouzule déclinant toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

SIS la BOUZULE  
7 rue du Chanoine Rolin  
54280 CHAMPENOUX

Date :

### CHOIX DU TYPE D'INSCRIPTION CANTINE

#### FEUILLE à REMPLIR OBLIGATOIREMENT

NOM- Prénom de l'élève : .....Classe :  
NOM- Prénom de l'élève : .....Classe :  
NOM- Prénom de l'élève : .....Classe :

**Nota :** Le prix du repas + garde : **5.40€** est révisable tous les ans .Les factures sont envoyées aux familles tous les mois et payables à la trésorerie d'Essey les Nancy.

Si cantine régulière toute l'année remplir le tableau :

Enfants	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
.....				
.....				
.....				

Si cantine occasionnellement cochez cette case

Sinon remplir tous les 2 mois planning joint , ou laisser un message sur le répondeur **avant 7H45.**

Je soussigné(e).....,  
responsable légale de ou des élèves

.....m'engage à ce que mon fils, ma fille respecte(nt) le planning choisi et je m'engage à prévenir les SIS de la bouzule pour tout changement (annulation ou repas supplémentaire) avant **7h45 sinon les repas seront facturés et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016/2017.**En cas d'absence de la secrétaire, un répondeur est à votre disposition : **03.83.31.64.65** ou mail : **[bouzule.synd-intercom@orange.fr](mailto:bouzule.synd-intercom@orange.fr)**

L'élève

Le responsable Légal

**Feuille à déposer au secrétariat, cantine scolaire(école maternelle) ou boîtes aux lettres du SIS de la bouzule située à l'entrée de l'école maternelle de Champenoux le PLUS tôt possible MERCI**

FICHE D'INSCRIPTION AUX TEMPS EXTRA-SCOLAIRES S.I.S. DE LA BOUZULE

périscolaire matin, après-midi(vendredi),soir ,cantine

Période du 04 septembre 2017 au 20 octobre 2017

Nom Prénom de l'enfant : .....  
 Nom Prénom du représentant légal : .....

Classe : .....

Ecole :

	Semaine 36					Semaine 37					Semaine 38					Semaine 39					TOTAL				
	L.4	M.5	Me.6	J.7	V.8	L.11	M.12	Me.13	J.14	V.15	L.18	M.19	Me.20	J.21	V.22	L.25	M.26	Me.27	J.28	V.29	Quantité	Tarifs	Montant en €		
Péri matin Champenoux																									
Péri matin Champenoux																									
Péri matin Cerville																									
Cantine Champenoux																									
Cantine Cerville																									
Péri soir Champenoux+mercredi midi																									
Péri soir Cerville																									
<b>TOTAL GENERAL</b>																									

	Semaine 40					Semaine 41					Semaine 42					Semaine 43					TOTAL				
	L.2	M.3	Me.4	J.5	V.6	L.9	M.10	Me.11	J.12	V.13	L.16	M.17	Me.18	J.19	V.20	L.	M.	Me.	J.	V.	Quantité	Tarifs	Montant en €		
Péri matin Champenoux																									
Péri matin Champenoux																									
Péri matin Cerville																									
Cantine Champenoux																									
Cantine Cerville																									
Péri soir Champenoux+mercredi midi																									
Péri soir Cerville																									
Péri soir Cerville																									
<b>TOTAL GENERAL</b>																									

**Tableau tarifaire**

Péri matin Champenoux forfait	7h00-8h30		3,35 €
Péri matin Champenoux	8h00-8h30		1,30 €
Péri matin Cerville	8h00-9h00		2,60 €
Cantine champenoux-Cerville			5,40 €

Péri soir chpx/heure		2,60 €
Péri soir Cerville forfait	17h15-18h30	3,35 €
Péri soir Cerville	17h15-18h15	2,60 €
Péri mercredi midi chpx	11h30-12h30	2,60 €

Documents à fournir pour une nouvelle inscription :  
 Fiche de renseignements

DATE LIMITE D'INSCRIPTION  
 Avant le 31 juillet 2017





SYNDICAT SCOLAIRE DE LA BOUZULE  
7, Rue du Chanoine Rolin  
54280 CHAMPENOUX



**LETTRE D'INFORMATION DES Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)**

Bonjour,

Les vacances approchent pour nos chérubins qui ont pu découvrir pleins de nouvelles choses cette année. Entre autre :



**CERVILLE**



**CP-CE1**



**MATERNELLE**

Et l'année 2017/2018 leur réserve encore beaucoup de surprises. Notamment :



Suivant les effectifs et pour que chaque enfant participe à tout, un système de roulements (par groupe) sera mis en place sur plusieurs semaines.

Afin de nous permettre de nous organiser au mieux, il est nécessaire d'inscrire votre enfant sur toute la période et de nous remettre les plannings (ci-joint) au plus tard le **30 juillet 2017 accompagné du règlement**.

**Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter :**

Mail : [Bouzule.synd-intercom@orange.fr](mailto:Bouzule.synd-intercom@orange.fr)

Tél. : 03.83.31.64.65

**Permanence :**

Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 11h00 et de 14h00 à 15h00

Et le Mardi de 8h30 à 11h00 et de 14h00 à 19h00



## FICHE D'INSCRIPTION AUX NAP S.I.S. DE LA BOUZULE

Période du 4 septembre au 20 octobre 2017

Nom Prénom de l'enfant : .....

Nom Prénom du représentant légal : .....

Classe : .....

Ecole : .....

	Semaine 1					Semaine 2					Semaine 3					Semaine 4					TOTAL			
	L.4	M.5	Me.6	J.7	V.8	L.11	M.12	Me.13	J.14	V.15	L.18	M.19	Me.20	J.21	V.22	L.25	M.26	Me.27	J.28	V.29	Quantité	Tarifs	Montant en €	
NAP Champenoux																								
NAP Cerville																								
Péri après-midi (vendredi)Champenoux																								
Péri après-midi (vendredi)Cerville																								
<b>TOTAL GENERAL</b>																								

	Semaine 5					Semaine 6					Semaine 7					Semaine 8					TOTAL			
	L.2	M.3	Me.4	J.5	V.6	L.9	M.10	Me.11	J.12	V.13	L.16	M.17	Me.18	J.19	V.20	L.	M.	Me.	J.	V.	Quantité	Tarifs	Montant en €	
NAP Champenoux																								
NAP Cerville																								
Péri après-midi (vendredi)Champenoux																								
Péri après-midi (vendredi)Cerville																								
<b>TOTAL GENERAL</b>																								

## Tableau tarifaire

NAP Champenoux/jour	15h45-16h45	1,00 €
NAP Cerville/jour	16h15-17h15	1,00 €
NAP-GARDE vendredi Champenoux	15h45-16h30	1,00 €
NAP-GARDE vendredi Cerville	16h15-17h00	1,00 €

## Documents à fournir pour une nouvelle inscription :

Fiche de renseignements

Assurance scolaire et extra scolaire

**Chèque à joindre Obligatoirement avec l'inscription libellé au trésor public****DATE LIMITE D'INSCRIPTION**  
Avant le 31 juillet 2017



**RECAPITULATIF DES MODALITES DE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE GRATUITE DU TRANSPORT SCOLAIRE  
PAR LA REGION GRAND EST**

QUI	QUOI	COMMENT	QUAND	OBSERVATION
La famille	Effectue une demande de prise en charge gratuite du transport scolaire, <b>pour chaque année scolaire</b>	Via la plateforme d'inscription en ligne : <a href="http://www.simplificim-lorraine.eu/ted">www.simplificim-lorraine.eu/ted</a> rubrique « transport scolaire »	A compter du 1er juin 2017	Tous les justificatifs nécessaires (exemples : justificatif de garde alternée, notification de la DSDEN, suite à un conseil de discipline...) doivent être adressés par courrier ou par mail
L'école	Valide la scolarité des enfants ayant effectué une demande de prise en charge gratuite du transport scolaire	Via l'url suivant : <a href="https://extranet54.simplificim-lorraine.eu/etablisements">https://extranet54.simplificim-lorraine.eu/etablisements</a>	A compter du 1er juin 2017	- Cette validation est indispensable au traitement des dossiers. A défaut, le dossier de l'enfant sera bloqué - Toute demande non validée par l'école au 7 juillet 2016 ne pourra être traitée avant la rentrée de septembre. La famille devra donc s'acquitter du paiement de ses trajets jusqu'à finalisation du dossier et traitement au fil de l'eau par le pôle Transport de la Région Grand Est
Le pôle Transport de la Région Grand Est	Instruit le droit au transport scolaire conformément au règlement des transports scolaires  Transmet au conducteur la liste des élèves autorisés à emprunter le car	Via une application informatique dédiée	A compter du 1er juin 2017	- La décision (accord ou refus du droit au transport scolaire gratuit) est consultable par la famille via la rubrique « Suivi en ligne » sur la plateforme d'inscription en ligne  - Exception : Les élèves affectés sur une ligne TED <sup>1</sup> transportant également des collégiens posséderont une carte